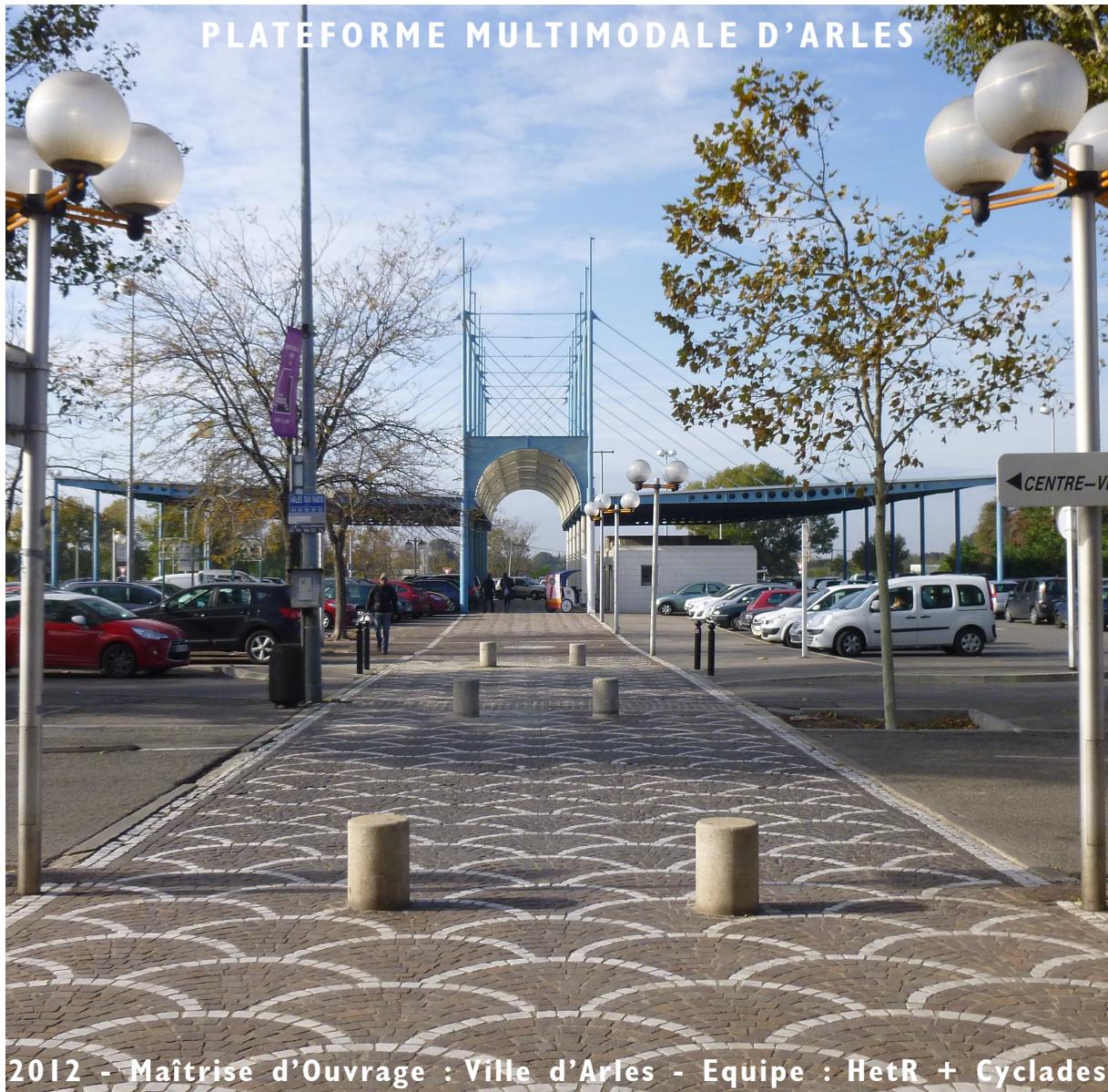


PLATEFORME MULTIMODALE D'ARLES



2012 - Maîtrise d'Ouvrage : Ville d'Arles - Équipe : HetR + Cyclades



Maître d’Ouvrage
Ville d’Arles
Direction générale des Services Techniques
Direction Voirie Déplacements



Mandataire
H e t R
Architecture, Paysage, Projets urbains
125, bd Camille Flammarion
13004 Marseille



Co-traitant
Cyclades
Espace Valette
735 rue du Lieutenant Parayre
13858 Aix-en-Provence

Plateforme multimodale Arles

2012

Etude d'aménagement

Plateforme multimodale Arles



ASPECTS TECHNIQUES

Programme :

Etude d'aménagement
d'une plateforme
multimodale

Mission :

Diagnostic, esquisses,
programme

Maîtrise d'ouvrage :

Ville d'Arles

Equipe:

HetR mandataire :
Isabelle Rault, Paysagiste
Laure Patin, Architecte
Cyclades, co-traitant

Calendrier:

2012
travaux prévus en 2014

Localisation:

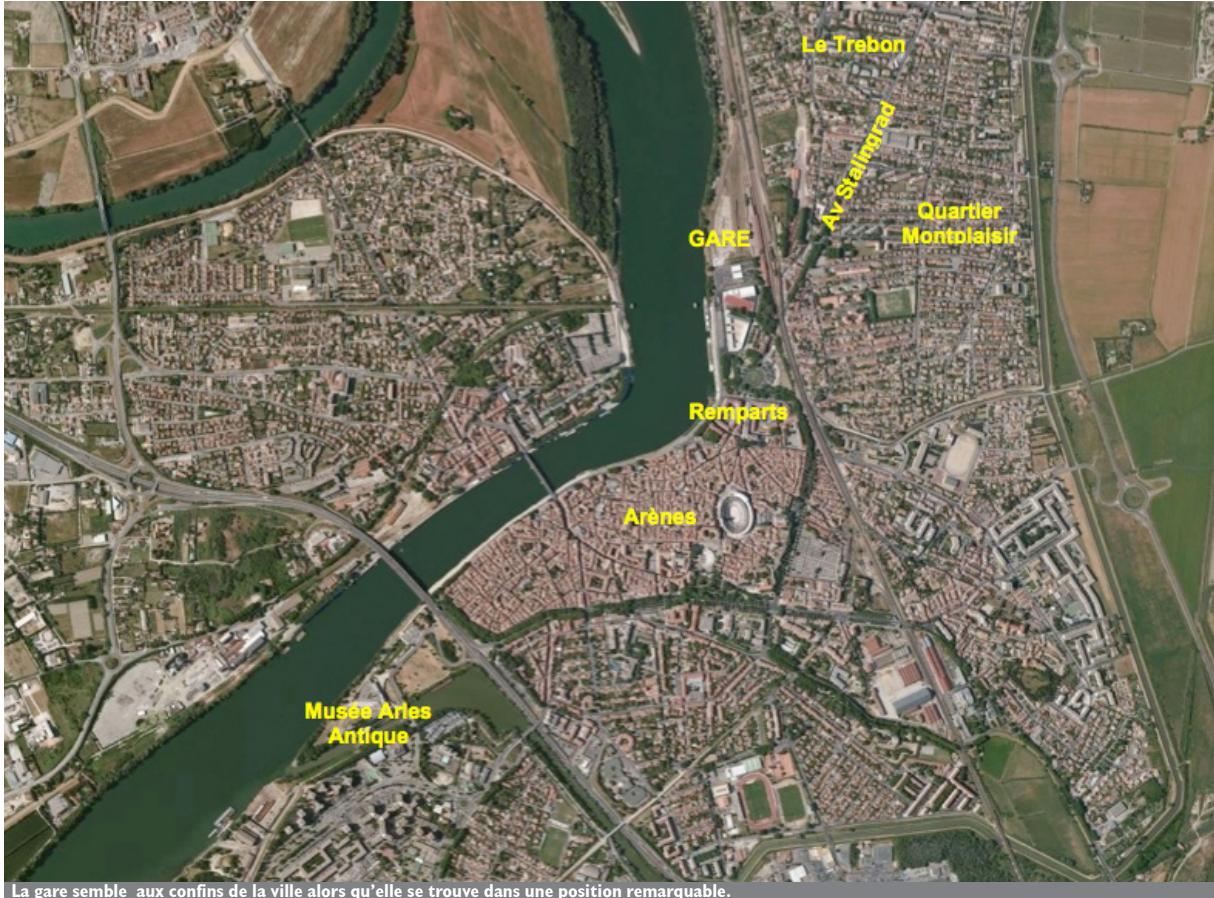
Arles



Plateforme multimodale Arles

Proche des berges du Rhône et du centre historique d'Arles, sur les franges du quartier Montplaisir, le secteur gare se trouve dans une situation remarquable. Mais, par son contexte peu urbain de friches ferroviaires, et ses accès peu lisibles, sans confort ni hospitalité, le site du futur pôle multimodal apparaît très enclavé et aux confins de la ville. Dans ce contexte, les enjeux d'aménagement de ce pôle dépassent le strict site de la gare. C'est pour cette raison que le périmètre de l'étude est élargi jusqu'aux remparts situés à 350m au Sud,

l'avenue Stalingrad à l'Est et le Rhône à l'Ouest. Nous avons interviewé l'ensemble des partenaires, des associations et les riverains, en préambule, pour actualiser les données et finaliser en concertation les enjeux de ce projet. Cette base commune et connue de chacun a permis de dégager une solution portée par tous. Ainsi, l'amélioration qualitative des accès pour tous (piétons, cycles, cars, autos) et le développement d'un quartier gare complétant le quartier Montplaisir avec une proposition de services sont ressortis comme les grands enjeux de ce projet.



La gare semble aux confins de la ville alors qu'elle se trouve dans une position remarquable.

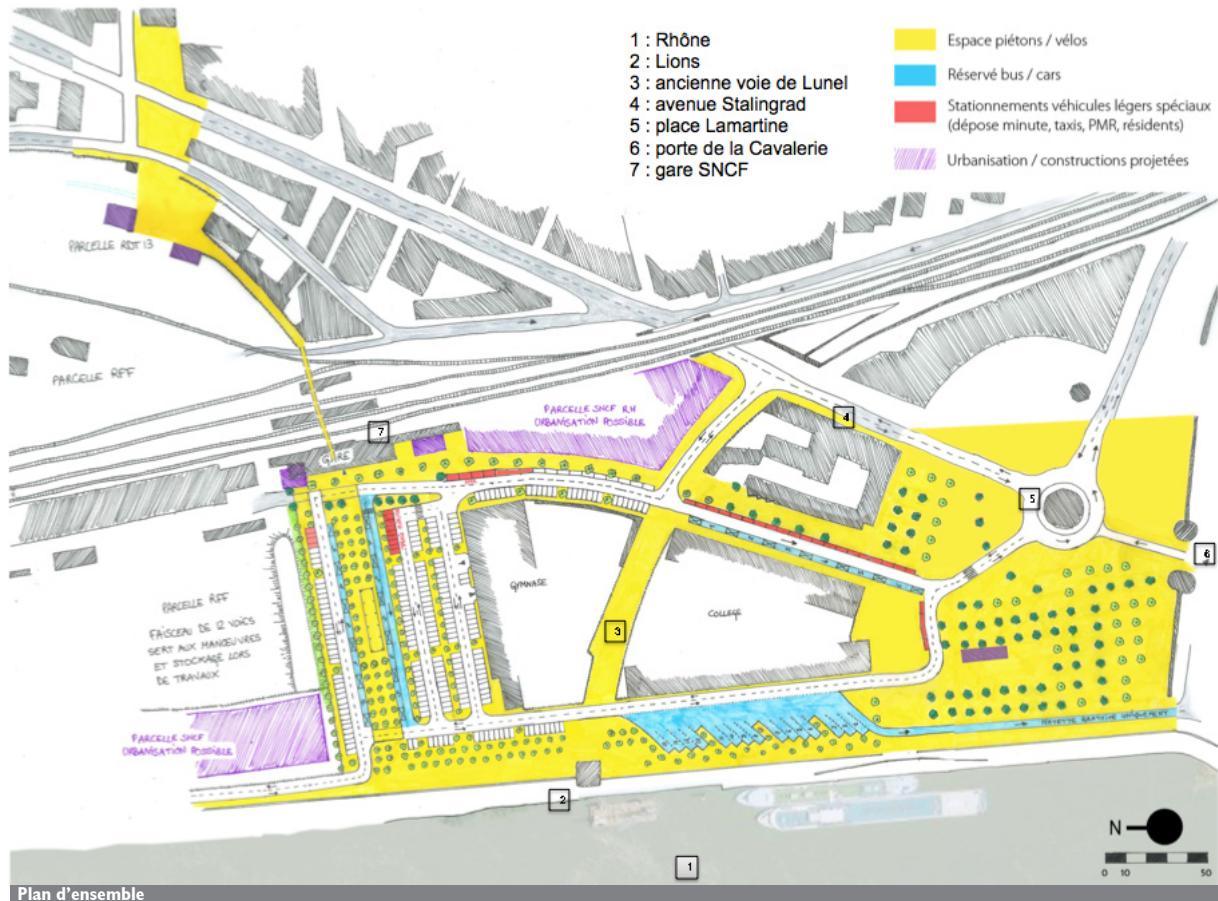
Les enjeux

La plateforme multimodale est organisée autour d'un axe liant physiquement et visuellement le Rhône à la gare. Repère dans le paysage, la partie centrale de la halle existante sera rénovée.

Deux parcelles disponibles seront construites pour participer à la création du « quartier gare ». La première, sur les quais articule l'extrémité du quartier avec la séquence fluviale naturelle. La seconde complète l'alignement bâti de l'avenue Talabot jusqu'à la gare. Bien entendu, ces constructions sont insuffisantes pour

constituer un réel quartier, c'est la raison pour laquelle l'emprise de la voie désaffectée de Lunel est libérée pour créer une liaison avec le quartier Montplaisir via l'avenue Stalingrad.

Au final, les deux courbes cernées de bâti (avenue Talabot et ancienne voie de Lunel) rencontrent la structure rectiligne des quais du Rhône et de la place multimodale sur des points singuliers : les boisements et les lions.



Plateforme multimodale Arles

Les plantations consolident la lecture du site et sa composition par une typologie de boisements s'appuyant sur l'ordonnancement régulier ou souple et les espèces végétales.

Les ordonnancements réguliers, en complétant les alignements existants, soulignent les liaisons vers la gare et composent le grand mail de la place Lamartine. Les arbres de haute tige de type platanes ou micocouliers sont plantées sur un pas régulier. Ils sont combinés à un revêtement de sol et à des éléments de mobilier se référant aux aménagements du centre ville.

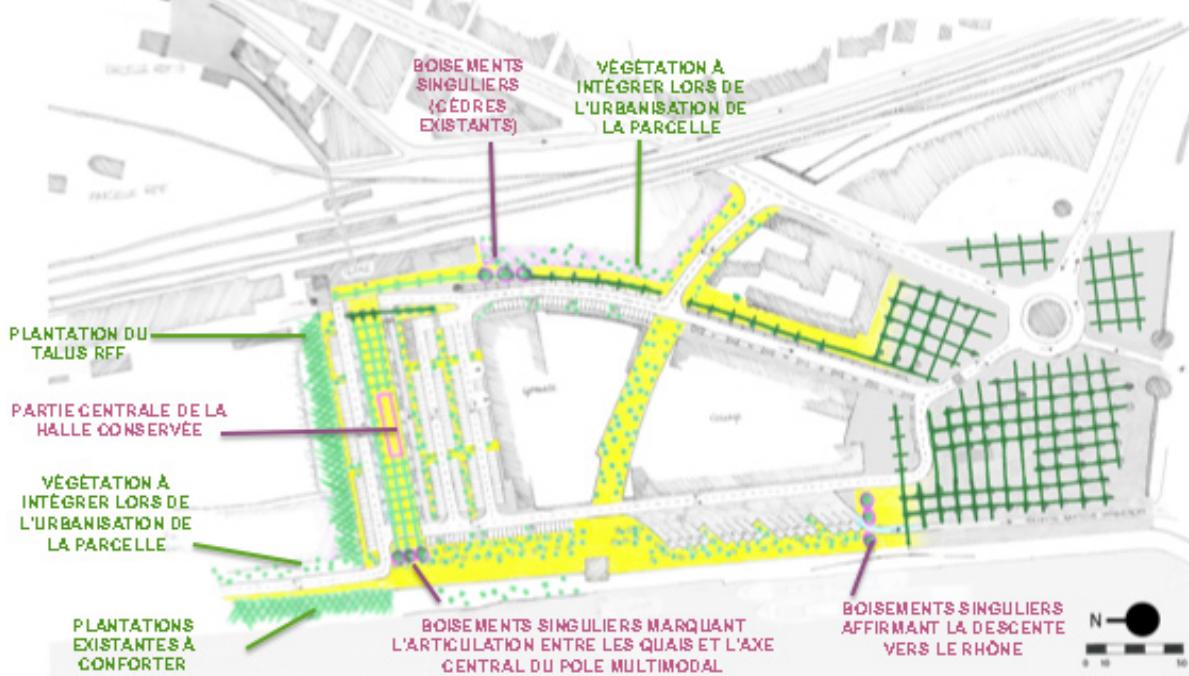
Les boisements souples croisent ces alignements et

accompagnent les piétons sur l'ancienne voie Lunel et les utilisateurs du parking vers la gare SNCF. Ils ombragent aussi le quai du Rhône, marquant l'articulation vers les berges sauvages du nord. Sous forme de cépées plantées avec densité, ils isolent les stationnements des bus de tourisme sans fermer la vue sur la ville et le Rhône. Le sol prolonge à l'identique les aménagements des quais du sud.

Enfin, les boisements singuliers soulignent les passages entre les séquences. Existants près de la gare, ils marquent le seuil du pôle multimodal et de la place Lamartine.

Les boisements denses habillent le merlon RFF au nord de l'aménagement. Les boisements rivulaires du Rhône sur les berges seront renforcés.

-  ALIGNEMENTS DE PLATANES EXISTANTS À CONFORTER
-  ALIGNEMENTS DE PLATANES PROJET
-  BOISEMENTS DENSES
-  ALIGNEMENTS SOUPLES (VARIATION HAUTEURS, ESSENCES, DÉCALAGES)



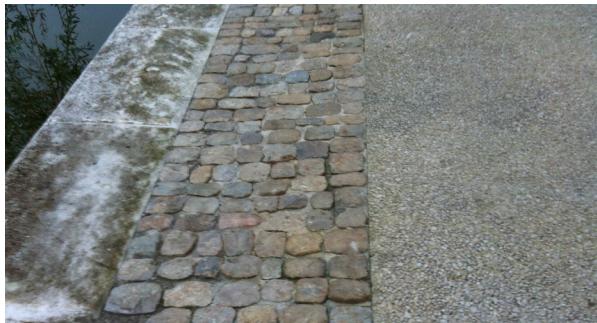
Proposition

Les matériaux et végétaux :

Dans une volonté de continuité d'espace piéton, la promenade le long du Rhône et l'axe central reliant la gare SNCF au Rhône et desservant les arrêts de bus seront traités avec les mêmes revêtements de sol que les quais du Rhône récemment rénovés par le SYMADREM (béton désactivé, pavés, bordures en pierres). Les pavés ou bordures en pierres permettront de délimiter la bande cyclable.

Les autres cheminements mode doux pourront être traités par un revêtement moins luxueux mais devront se différencier de l'enrobé des voies de circulation.

Le mobilier de la place Voltaire récemment rénovée pourra être pris comme référence afin de faciliter la maintenance et de ne pas multiplier les langages.



Les platanes seront conservés et certains alignements seront reconstitués. Des essences plus raffinées et fleuries ombrageront l'allée centrale, les cheminements du parking et la promenade le long des quais.

Le talus RFF ne peut pas être supprimé car il contribue aux dispositifs de sécurité en cas de problème de freinage des trains. Toutefois, afin d'améliorer son aspect, nous proposons une palette d'arbustes persistants, fleuris et adaptés au climat méditerranéen.

Les végétaux choisis sont adaptés au contexte et nécessiteront peu d'entretien. Ils seront entretenus par la commune.



Melia azedarach
Prunellier

Pyrus
Pistachier

Tilleul
Ciste



En termes fonctionnels, 10 quais sont aménagés pour les transports en communs urbains et interurbains de part et d'autre de l'axe central réservé aux piétons et vélos (1).

La distance à parcourir entre la gare SNCF et les arrêts de bus est faible. Le long du Rhône, les 15 emplacements pour les cars des croisiéristes sont conservés à proximité des paquebots (2).

L'aménagement des quais est revu pour faciliter la montée des personnes à mobilité réduite dans les cars. Les 6 emplacements réservés aux cars scolaires sont

déplacés dans la partie Sud de l'avenue Talabot dont l'accès en sens unique est réservé aux cars scolaires et riverains (3).

Le scénario propose 224 places dont cinq PMR alignées le long du parvis de la gare permettant des cheminements de plain pied.

Les trois dépose-minute et les six emplacements de taxis desservent aussi facilement les quais des cars et la gare SNCF.

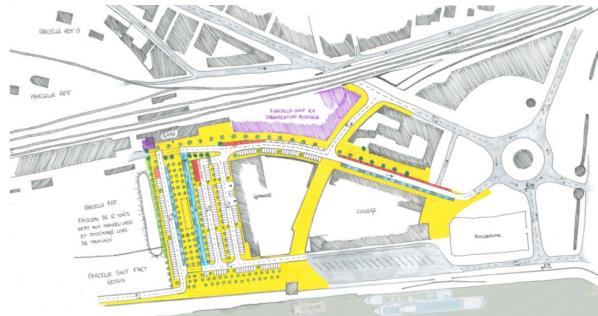


◀ Perspective d'ambiance depuis le parvis de la gare

Fonctionnel



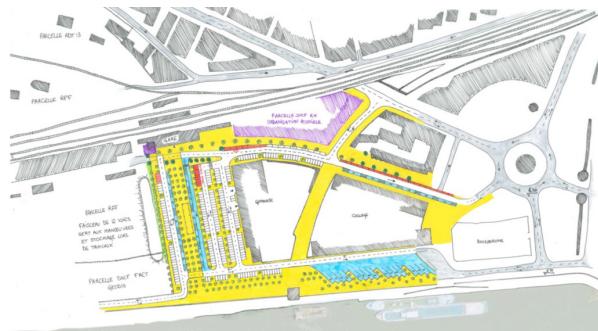
Phase 1 - Préliminaires : Démolition des ailes de la halle et des bâtiments, suppression de la borne et des emplacements camping-cars (1,5 mois, hors procédures administratives).



Phase 4 - Amélioration des accès : Voie de Lunel, avenue Talabot, liaison piétonne entre Talabot et les quais (8 mois).



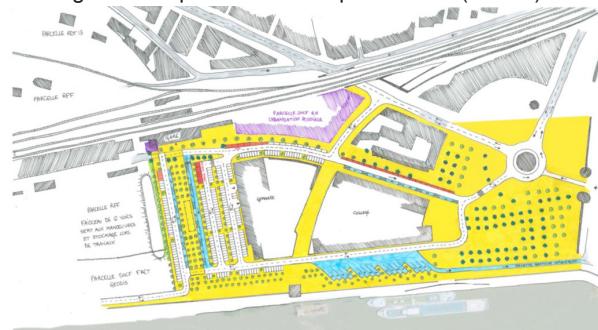
Phase 2 - Halte routière : Allée centrale, quais, bus et stationnement (3 mois).



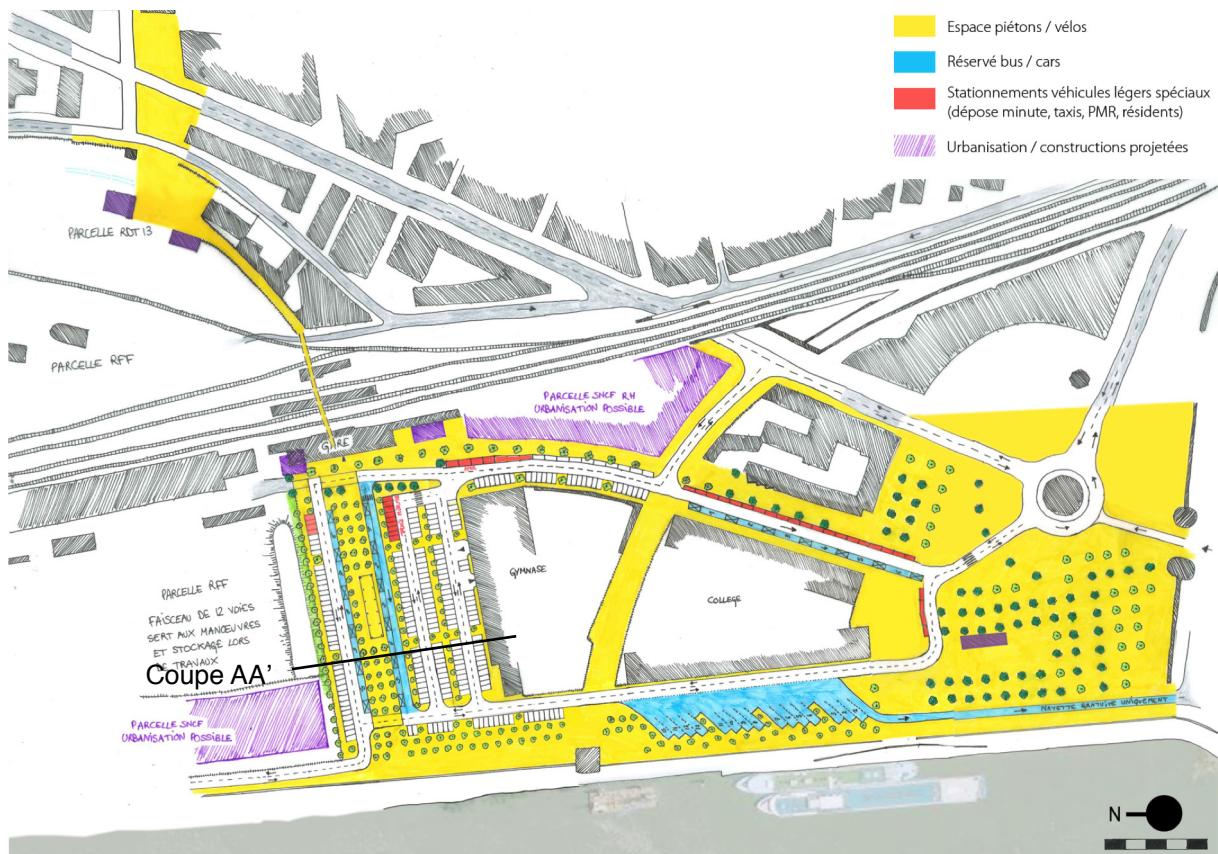
Phase 5 - Aménagement le long du quai : cars de tourisme, aménagement et plantation de la promenade (3 mois).



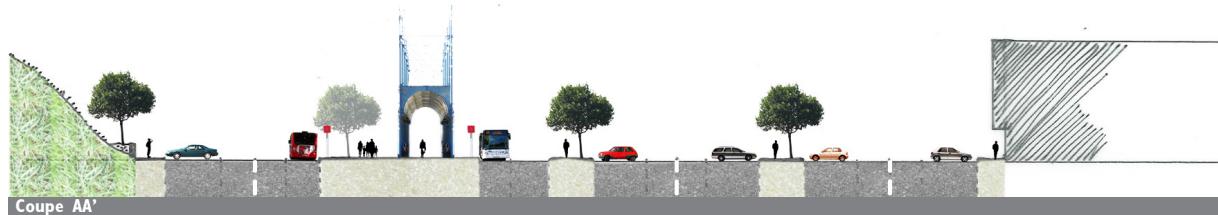
Phase 3 - Parking gare : Parking et cheminement piétons, quais jusqu'aux Lions (6 mois).



Phase 6 - Place Lamartine : diminution du rond point, sens unique centre ancien, nouvel aménagement de la place et restructuration des parkings (12 mois),



Phase 7 - Connexion Montplaisir - Gare SNCF : Prolongement du passage souterrain, cheminement doux du passage souterrain au carrefour, aménagement de la place (environ 8 mois).



Phasage